



Le petit journal de l'ASPV N°45 Janvier 2022



Nos vœux résolument optimistes et entreprenants !

Nous refusons de sombrer dans un pessimisme paralysant qui interdit tout projet, qui fait renoncer à toute animation, qui rend inenvisageable une sortie, une excursion. Certes la prudence est et restera de rigueur. Mais de là à nous mettre en sommeil, pas question ! Nous vous adressons nos vœux chaleureux et enthousiastes et vous souhaitons « *le meilleur* » pour 2022 !

Ensemble nous partagerons de bons moments cette année !

* * * * *

Notre assemblée générale 2021 à Bellevue le 28 Janvier 2022 à 20 heures

Une réunion essentielle où nous prendrons plaisir à nous retrouver pour faire le bilan de l'année 2021 et vous présenter nos projets déjà nombreux pour cette nouvelle année. Nous avons besoin de votre participation pour aller de l'avant. Nous aimerions aussi renforcer notre conseil d'administration véritable instance d'animation de l'association. Pensez-y !

* * * * *

**Quelques annonces de nos projets pour vous donner des envies !
et déjà à noter sur votre nouveau calendrier....**

Un voyage de la journée le 22 mai dans deux superbes petites cités de caractère, en Haute-Marne : Chateauvillain et Vignory. Un programme de visites guidées riches et variées. De quoi vous étonner !



Un village pour la journée « Patrimoine de Pays » du 26 Juin. Ce sera Bayonville-Landreville où les habitants se mobilisent déjà pour vous recevoir et vous présenter leur beau patrimoine rural

Deux après-midi du patrimoine pour découvrir Beaumont-en-Argonne et la ferme de la Harnoterie, le 7 mai (avec une guide) et le village de Saint-Marceau à l'automne.

Des conférences avec diaporamas

- par Philippe Vauchelet et Jean-Marie Lecomte. Présentation du livre Ardennes plus que Nature
- par Michel Coistia : l'église Saint-Maurille, une histoire mouvementée (des dates vous seront précisées)

* * * * *

L'ASPV conduira en 2022 deux chantiers de rénovation du petit patrimoine (à suivre)

* * * * *

Pensez à renouveler votre adhésion. Son montant ne change pas : 15 euros pour un couple, 10 euros pour une adhésion individuelle.

* * * * *

Et n'oubliez pas de visiter notre site www.patrimoine-vouzinois.fr